

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 87 (1990)
Heft: 5

Artikel: Un cas d'urgence de varroatose : que faire?
Autor: Rickli, Matthias / Imdorf, Anton
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067783>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un cas d'urgence de varroatose – Que faire ?

Matthias Rickli et Anton Imdorf

FAM, section apicole, 3097 Liebefeld

Supposons qu'un apiculteur, par pure curiosité, installe des couvre-fonds grillagés dans ses colonies dès le mois d'avril. A son grand étonnement, il découvre une chute naturelle de 20 à 100 varroas par jour. Dans ce cas, il faut réagir rapidement. Que peut-il faire ?

Tout d'abord il convient de découper le couvain de mâles. Nous avons capturé, dans de telles colonies, jusqu'à 1500 varroas dans un seul demi-cadre de couvain de mâles (hausse de ruche suisse).

Ensuite on peut procéder à la formation de nucléés. Le prélèvement du couvain nécessaire à cet effet permet d'éliminer une partie des varroas des colonies mères. Dès l'éclosion du couvain dans les nucléés et avant l'operculation du couvain frais, il faut traiter les jeunes colonies, le matin aux premières heures ou le soir, lorsque l'activité de vol a cessé. On peut appliquer un ou deux traitements, soit à l'acidelactique à 15 % (5 ml par côté de rayon, système suisse), soit à l'acide formique à 60 % (20 ml pour 6 rayons de couvain). Grâce à la seule formation de jeunes colonies, nous avons pu supprimer jusqu'à 2191 varroas dans une colonie mère.

Quant à la troisième mesure à prendre, le moment n'est pas propice, mais elle n'en sera pas moins nécessaire: un ou deux traitements à l'acide formique doivent être effectués en mai ou en juin immédiatement après l'extraction du miel de fleurs. Cette mesure d'urgence nous a permis de détruire jusqu'à 3600 varroas dans une colonie. Il va de soi que l'emploi d'acide formique nous oblige à examiner la qualité du miel de forêt qui pourrait être atteint. Les analyses comparatives de tels miels et de ceux de colonies non traitées n'ont cependant mis en évidence aucune différence, ni de goût, ni dans la teneur en acide formique. Dans notre exemple, la récolte de miellat n'a commencé en effet que trois ou quatre semaines après le traitement.

L'acide formique ne devrait cependant s'utiliser entre les miellées que dans des colonies fortement infestées, qui constituent de vrais cas d'urgence, puisqu'on ne sait pas exactement quand la récolte recommence. Les colonies faibles du rucher doivent être éliminées pour éviter la propagation de varroas dans d'autres colonies. Les traitements mentionnés ci-dessus sont à compléter en automne par les mesures de lutte normales.

L'exemple mentionné au début révèle que l'insertion de couvre-fonds grillagés dès le printemps peut être très utile. Elle est recommandée notamment lorsque les traitements appliqués au début de l'automne ont été insuffisants ou lorsque la chute naturelle de varroas n'a pas été contrôlée après le traitement d'automne.



Fig. 1. Le contrôle de la chute naturelle de varroas en avril ou en mai peut mettre en évidence des infestations qui constituent des cas d'urgence. Celles-ci peuvent être dues au manque de traitement ou à l'efficacité insuffisante des traitements appliqués l'année précédente.

Fig. 2. Le découpage du couvain de mâles operculé peut réduire fortement le nombre de varroas dans une colonie.

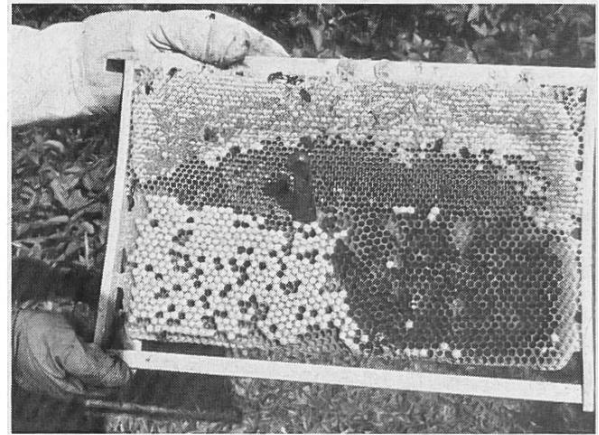


Tableau : Nombre de varroas éliminés par les traitements décrits

N° colonie	Chute naturelle en avril (varroas/jour)	Couvain de mâles découpé (varroas)	Formation de nucléés	2 × acide formique (fin mai)	Total varroas
1	32,5	1086	904	1375	3365
14	58,0	2940	1729	3629	8298
16	29,3	939	1644	376	2959
18	31,0	—*	2191	3250	5441
20	30,2	1093	998	1587	3678

* Aucun couvain de mâles n'a été élevé dans les cadres prévus à cet effet.